

CENTRE PÉNITENTIAIRE DE GUYANE

Plongée derrière les murs d'une prison surpeuplée

Malgré quelques améliorations de façade, la surpopulation carcérale continue de gangrénier la prison de Rémy-Montjoly, considérée comme l'une des pires de France.

Tristan DEREUDDRE

« Venez filmer nos cellules, elles sont toutes cassées ! » La voix rauque d'un homme résonne derrière une porte blindée, au détour d'un couloir du centre pénitentiaire de Rémy-Montjoly. Ce jeudi 22 mai, les détenus interpellent le député Davy Rimane, venu visiter la prison accompagné de la presse. Une visite surprise, organisée au lendemain du suicide d'un détentu, le quatrième connu, depuis 2021. Le dédale de barreaux et de grilles que nous empruntons relie les différents quartiers de l'établissement. Un, puis deux, puis trois sas de sécurité : chaque entrée et sortie est verrouillée. Derrière ses murs hérisssés de barbelés, le centre pénitentiaire prend des allures de forteresse. À chacun de nos passages, des voix s'élèvent. « Y'a des cafards sa mère ! », crie un détenu. « On est maltraité ici ! », se plaint un autre. D'autres dénoncent le manque d'hygiène, une qualité de l'eau dégradée et des cellules vétustes.

Vice-champion de la pire surpopulation carcérale

Depuis plusieurs années, le centre pénitentiaire de Rémy-Montjoly traîne une sale réputation. En 2018, la contrôleuse générale des lieux de privation de liberté, Adeline Hazan, faisait état d'une « surpopulation chronique ». Son rapport fustigeait aussi des « conditions de détention indignes », d'une « hygiène désastreuse », d'un « climat de violence extrême » où des sédatifs étaient injectés aux détenus par le service psychiatrique sur demande de l'administration pénitentiaire. Ces graves dysfonctionnements avaient été signalés en urgence aux ministres de la Santé et de la Justice. Après ce contrôle, les conditions s'étaient un peu améliorées selon des sources internes.

Mais la surpopulation carcérale persiste et s'aggrave. D'après les derniers chiffres d'avril du ministère de la Justice, l'établissement enferme 1075 détenus pour une capacité de 616 places. Le taux de suroccupation atteint 174,5%, soit plus de 40% au-dessus de la moyenne nationale (133%). Il s'agit du deuxième établissement le plus surpeuplé de France, juste derrière le centre pénitentiaire de Majicavo, à Mayotte, qui affiche un taux de 222% (619 détenus pour 278 places).

Une santé mentale sur le fil

Dans le quartier disciplinaire, cette surpopulation se fait ressentir. Entre les détenus, des tensions peuvent apparaître à cause la promiscuité. « On a des prises en charge difficiles pour les détenus atteints de problèmes psychiatriques », glisse un membre de l'administration pénitentiaire à Davy Rimane. « On est en conformité avec la labellisation imposée par les normes européennes », tempère Juliette Pamart, directrice adjointe du centre pénitentiaire. Mais la souffrance psychologique de certains détenus est bien réelle. Et la surpopulation aggrave directement leurs cas, selon le médecin psychiatre : « On est obligé de mettre les détenus deux ou trois dans une cellule. Avec leur propre environnement, ces gens ont du mal à avoir des interactions normales », souffle-t-il au député.



Davy Rimane a pu s'entretenir avec les représentants du personnel pénitentiaire

Parfois, les détenus sont entassés jusqu'à huit par cellule. « Ça fait longtemps qu'on réclame un service médico-psychologique régional (SMPR) pour désamorcer des situations. » Selon lui, un SMPR devrait être installé à la prison de Saint-Laurent, permettant d'envoyer certains profils à problèmes.

Un personnel dépassé

Face à un manque de moyen criant, le personnel doit avant tout compter sur son professionnalisme. Au quartier des arrivants, il doit composer avec des profils parfois violents, issus de factions brésiliennes. Deux quartiers ont été créés spécifiquement pour ces groupuscules. « Je sais qu'on n'a pas la capacité à faire pousser les murs. Mais vous qui êtes en première ligne : est-ce que vous avez tous les moyens nécessaires pour faire face à cette situation ? », demande Davy Rimane à un membre du personnel de surveillance de l'administration pénitentiaire. La présence de la directrice adjointe ne l'empêche pas d'être cash : « Moyens humains, on n'y est pas du tout. Et moyens matériels... on fait avec les moyens du bord. Pour être honnête, on est vraiment loin du compte », regrette-t-il.

Le manque d'effectifs touche aussi les équipes de sécurité pénitentiaire (ESP). Pour certains transferts, certaines extractions médicales et des astreintes de nuit, des agents ne sont ni formés ni armés. Un risque humain non négligeable, qui devrait être pallié en septembre avec l'arrivée de renforts. On annonce cinq postes pourvus sur les 20 demandés selon des sources syndicales.

À la fin de sa visite, Davy Rimane a promis de faire remonter la situation au gouvernement. « On va continuer à pousser sur le manque d'effectifs, et à rappeler la réalité de la prison guyanaise. On va batailler », assure-t-il. Encore faudra-t-il se faire entendre, alors que l'Etat resserre la vis budgétaire, pour qu'une fois de plus, la Guyane et ses détenus ne paient l'addition.



Le député Davy Rimane (en blanc) discute avec la directrice adjointe du centre pénitentiaire (en orange)



Au quartier des nouveaux arrivants, les détenus restent souvent au-delà des délais prévus.



Un médecin psychiatre alerte sur la santé mentale des détenus

SOCIÉTÉ

SURPOPULATION CARCÉRALE

Quartier des mineurs : « La nouvelle génération, c'est les fusils »

Confrontés à une misère sociale galopante, des adolescents sombrent dans la violence pour pallier l'absence de repères.

Tristan DEREUDDRE

Le quartier des mineurs n'échappe pas à la crise de la surpopulation carcérale. À notre arrivée, l'atmosphère est électrique : des cris et des insultes déferlent depuis les dix-neufs cellules qui composent l'unité. « C'est le langage de la violence, c'est ce qu'ils connaissent », souffre une membre de l'administration pénitentiaire. Davy Rimane acquiesce : « On a de plus de en plus de bidonvilles, par essence ce sont des zones de non-droit », regrette-t-il. La grande majorité des mineurs incarcérés ont été confrontés à une grande misère sociale. Leur situation précaire génère autour d'eux un environnement violent, duquel il est souvent difficile de s'extirper. Les jeunes détenus, âgés de 13 à 18 ans, partagent leurs cellules à plusieurs.

« On est maltraité »

Dans le quartier, Davy Rimane a dialogué avec plusieurs mineurs. « On est maltraité ! », l'interpelle un jeune de 16 ans. « On n'a pas de machines à laver, le courant saute sur nous, l'eau n'a pas bonne couleur : elle est marron des fois ! ». L'adolescent est incarcéré pour complicité de meurtre et braquage. « Mais pourquoi t'as fait ça ? », lui demande Davy Rimane. « Des fois, des trucs se passent comme ça.

C'est des problèmes dans la rue, entre quartiers », lui répond le mineur. Davy Rimane l'interrompt : « Les gars, il faut arrêter avec ça ! C'est dans les films ! Nous aussi, on avait des problèmes, mais on discutait, on ne se tuait pas comme ça ! ».

« La nouvelle génération, c'est les fusils », lui rétorque le jeune homme. Le constat est brutal : là où la misère sociale est enracinée, les tentatives et complicité de meurtre germent fréquemment. « Moi, j'ai poignardé deux gars », confie un adolescent de 17 ans. Père d'une petite fille, il risque d'être transféré en Guadeloupe pour purger sa peine. Dix ans de prison l'attendent.

« Des jeunes de 15, 16 ans en prison pour ça, ce n'est pas normal, déplore Davy Rimane. C'est le signe que quelque chose ne va pas dans notre société. Il va falloir



Comme le reste de la prison, les mineurs sont confrontés à la surpopulation carcérale

qu'on s'attelle à travailler pour régler cette problématique au niveau de notre jeunesse, parce qu'elle va vers quelque chose qui n'est ni bon pour elle, ni pour l'avenir du pays. » En attendant, la configuration quartier des mineurs est loin d'être optimale selon Manuela Dimanche, secrétaire locale pour la section UTG-CGT Pénitentiaire de Guyane : « La création d'un quartier pour mineur à part serait plus pertinente que celle d'un quartier de haute sécurité comme l'a proposé Gérald Darmanin », assure-t-elle. Le quartier des mineurs est aujourd'hui accolé à celui des nouveaux arrivants, l'un des secteurs les plus sensibles du centre pénitentiaire.

Après la détention, l'espoir de réinsertion par l'agriculture



La production agricole est 100 % bio et locale.

Avant la fin de leur peine, des détenus sont transférés au quartier de semi-liberté. Là-bas, ils suivent une formation agricole pensée comme un tremplin vers la réinsertion. L'objectif : éviter les sorties sèches, offrir la perspective d'un emploi et ainsi prévenir les risques de récidives.

Ce projet, développé par la régie de quartier de Rémire-Montjoly, mise sur une agriculture 100 % biologique et ancrée dans les savoir-faire locaux. « C'est dans l'ADN guyanaise de pouvoir planter et récolter », témoigne Byron, détenu au quartier de semi-liberté.

Comme d'autres, il aspire à poursuivre dans l'agriculture à sa sortie, pour réintégrer la société avec un métier et un nouveau départ.

T.D.

Des évolutions positives dans le quartier des femmes

Dans le quartier des femmes, l'ambiance est moins pesante que dans le reste de la prison. Les détenues jouent au volley-ball dans la cour extérieure. Des activités ont été organisées en prévision de la fête des mères. Plusieurs femmes doivent composer avec des grossesses ou des enfants en bas âge. Les bébés restent avec leurs mamans jusqu'à 18 mois. Des travaux d'amélioration de la nurserie ont été menés. « Ça n'a rien à voir avec la dernière fois. C'est le jour et la nuit », glisse Davy Rimane, qui constate une nette amélioration. Malgré ces évolutions, les femmes manquent cruellement de formation professionnelle. La seule et unique formation dispensée au centre pénitentiaire est réservée à la détention hommes majeurs, dans la maintenance et le bâtiment. La directrice adjointe de l'établissement assure travailler avec la CTG pour développer ces formations pour l'ensemble des détenues.

